

Le cyberharcèlement : ça n'arrive qu'aux autres ?

Non, ça n'arrive pas qu'aux autres ! Nous avons été les confidentes d'une camarade victime de harcèlement sur les réseaux sociaux. Elle a accepté de nous en parler.

Il n'y a pas de profil type de la personne harcelée. Cela peut concerner n'importe quel élève, une proie facile touchée par des moqueries. « **Le harcèlement au collège se manifeste de façon permanente, à l'égard d'une personne en situation de faiblesse** » précisent Claire Choquet, Principale du collège et Pierre Paris, Conseiller principal d'éducation. Selon Katell Kersalé, infirmière du collège, « **le harcèlement sur les réseaux sociaux consiste à publier des propos humiliants, des photos volées ou des commentaires violents** ».

« **La supériorité** » d'une personne à problèmes

Le rapport harceleur-harcelé est basé sur le sentiment de supériorité d'une personne « à problèmes » vis-à-vis d'une autre, dans l'incapacité de se défendre. « **Les personnes harcelées ne disent rien car elles ont peur de la réaction de leur harceleur** » poursuit

Harcelée à 13 ans, elle témoigne

Stéphanie* a 13 ans. Elle a été victime, il y a un an de cyberharcèlement. Aujourd'hui, elle a le courage de témoigner.

« **On était très copines mais cela a commencé quand je ne me suis plus entendue avec elle parce qu'elle racontait des rumeurs fausses à mon sujet, pas très agréables : que j'étais enceinte, et qu'à force de manger, je serais grosse comme un sumo. J'étais sur la défensive et je répondais pour ne pas me laisser faire. Le harcèlement a démarré par des messages privés parce que ma harceleuse ne voulait pas être reconnue. Elle disait que j'étais grosse, que j'étais une salope et que j'avais un gros ventre. Le calvaire a duré une année entière. J'étais déprimée, renfermée. Je ne suis pas allée au collège pendant deux jours. Je n'osais rien dire, parce que j'avais peur que la classe se retourne contre moi. Puis, j'ai décidé d'en parler au CPE du collège. J'espérais qu'il règle mes problèmes. Tout s'est arrêté grâce à lui. Pendant cette période, je n'en ai parlé à personne car j'avais peur que cela prenne de l'ampleur. J'ai fini par en parler à mes amis et à mes parents. J'ai réussi à m'en sortir car j'étais avec des personnes qui m'ont soutenue. Depuis je ne vis plus pareil. Ma vie a changé. Aujourd'hui, bien sûr je lui en veux encore et je ne lui reparlerai jamais. Je n'aurais jamais pu penser ça d'elle. »**

*Le prénom a été modifié pour préserver l'anonymat.

l'infirmière. Quant aux élèves témoins, ils se taisent ne se sentant pas concernés : ce ne sont pas eux les victimes donc ils préfèrent préserver leur sécurité. « **Le harceleur passe à l'acte lorsqu'il se rend bien** » confirme Charlotte Berthou, Conseillère d'orientation psychologue.

Le coupable doit répondre de ses actes

Il faut surtout que la victime en parle à des personnes de confiance. Seule une prise en charge par des adultes et des professionnels l'aidera à se reconstruire et à retrouver la confiance en soi. Si ça devient plus grave, la police peut intervenir. « **Il faut s'occuper du harceleur comme du harcelé car il faut que le coupable reconnaisse ses actes** » concluent unanimement les professionnels interrogés.



Scène fictive d'une collégienne harcelée dans une cour de récréation.

Vous êtes victime de harcèlement ? Réagissez au plus vite !

- Appelez au **02-33-72-70-60** ou rendez-vous dans l'une des antennes de la **Maison des adolescents** dans la Manche : Cherbourg-en-Cotentin, Valognes, Saint-Lô, Granville, Avranches, Isigny-le-Buat, Saint-Hilaire-du-Harcouët.
- Appelez le **3020** : numéro de téléphone gratuit mis en place par le ministère de l'Éducation nationale.

Liza Bellec, Anaë Bonnemains et Sophia Leroy

Les Pieux